



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2026-05-23-2

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : Entre le château de la Poterie (Chapelle-sur-Erdre)
et la zone de la Papinière (Sucé-sur-Erdre)
- FAIT A SIGNALER** : Régate «National Maraudeur»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2026-05-23-2
- DATE** : du samedi 23 au lundi 25 mai 2026

Les usagers de l'Erdre sont informés que le ANCRE organise du samedi 23 au lundi 25 mai 2026 de 9h00 à 17h00 une régata intitulée « National Maraudeur » sur l'Erdre entre le château de la poterie (La chapelle-sur-Erdre) (PK 8,5) et la zone de la Papinière (Sucé-sur-Erdre).

Les organisateurs de la manifestation communiqueront sur le canal 6 de la VHF.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 12 mai 2026
Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer

Chef Unité Sécurité des Transports